



# Comité Pas-de-Calais de Volley Ball



Maison des sports du Pas-de-Calais  
9 Rue Jean Bart - 62143 – ANGRES

☎ : 03.21.72.67.72 – [volley@sport62.fr](mailto:volley@sport62.fr) –  
[volleycd62@gmail.com](mailto:volleycd62@gmail.com)

## BDI N°4 SAISON 2017.2018 En date du 20 novembre 2017 à ARQUES (19h)

**9 Présents :** Gérard JOUAULT - Jean Claude CICHY - Charles Emmanuel OHIER - Jean Louis ROOSEBEKE - Bernard POUTRAIN – Gilles DEPRIESTER – Michel DELORY – Jean-Paul COPPIN – Daniel LEROY -

**5 Excusés :** Jean Pierre SPYCHAJ - Aurore PUJOL – Roger PARVILLE – Philippe SOUILLIART – Sylvain DRUART -

**2 Secrétaires de séance :** Jean Louis – Gérard

### ORDRE DU JOUR

**APPROBATION BDI N° 2 ET 3. Faire un mémorial en fin de saison sur nos chers disparus.**

- 1 – Dossiers de subventions CD62 : compte rendu 2017 et dossier 2018
- 2 – Dossier de subvention Volley Vacances 2018 du Touquet
- 3 – Coupe de France : lettres envoyées à la FFVB
- 4 – Dossier salarial : Manu, Claire, Béa, Caro
- 5 – CDS, CDA, championnats, coupes, état des engagements, parts licences
- 6 – CDT, stage Noël, livret technique, salles de sport, repas de Noël
- 7 – Les Commissions
- 8 – Les manifestations : soirée des talents à Arras le 15 décembre, intervention volley assis à Olhain le 14 décembre par Béa
- 9 – plan de développement 2018
- 10 – Questions diverses (à poser en début de séance)

Etablir un plan de travail sur deux ateliers :

- Atelier Volley-Vacances
- Atelier Plan de Développement 2018-2022



## 1 – Subventions :

### Conseil Départemental du Pas de Calais :

Nous avons reçu 80% de notre subvention, les 20% restant seront versés fin novembre-début décembre après contrôle des dossiers.

Le dossier pour la subvention 2018 a été envoyé.

**CNDS** : compte- rendus 2017 en cours.

## 2 – Volley Vacances :

- Reçu les subventions des villes de Berck et Stella, après avoir envoyé le bilan financier de chaque centre, le dossier administratif de fonctionnement et le rapport des chefs de centre.

A ce propos, le rapport du Touquet par le chef de centre laisse grandement à désirer : pas de logo du CDVB62 ni aucun commentaire sur ce dernier et son activité.

- Remarque : toujours pas reçu les rapports de OUIZA et JEAN-JACQUES pour Stella ! Y apporter une solution drastique pour l'an prochain.

- VV 2018 : 6 semaines, du 9 juillet au 19 août. (Le Touquet commencerait 1 à 2 jours après car Beach Tour Série).

- Pour les dossiers de candidatures animateurs, **priorité aux périodes les plus longues**, 15 jours minimum.

## 3 – Coupe de France jeunes :

Courrier envoyé à la FFVB concernant les candidatures de LIS CALAIS pour l'organisation des finales M17 masculins et de LE TOUQUET pour les M15 féminines.

Coupe de France jeunes : équipes du département qualifiées pour le 3eme tour :

- HARNES VB : M20 M – M17 M – M15 M – M13 M

- LIS CALAIS : M17 F – M17 M – M15 M – M13 M

- SES CALAIS : M17 F – M15 F

- VC HARNES : M17 F – M15 F – M13 F

- LE TOUQUET : M15 F – M13 M

## 4- Dossier salarial :

- Les dossiers de Béa et de Caro sont bien opérationnels sur tous les plans. Le cas de Caro est à envisager pour le 18 décembre 2017 : « son désir de rester et notre désir de la conserver ». Son contrat devrait se convertir en CDI.

- Les dossiers de Manu et de Claire sont plus difficiles, car très complexes. Pour Claire, nous avons fait appel à une société privée (avec un coût) pour régler cette malheureuse affaire. Nous lui avons fourni tous les documents (solde de tout compte, congés payés...), mais elle ne renvoie pas le seul papier qu'elle doit signer.

- Pour Manu, c'est encore plus complexe : tous les organismes se « marchent dessus » : Sylaé, Anpe, ASP, Urssaf, Humanis, Sécurité Sociale (IJSS), MDPH... et Manu et nous sommes pris entre eux. Nous espérons régler partiellement ce problème sur le plan financier pour lui.

- Je rappelle qu'il était en arrêt maladie depuis le 6 juin 17. Son contrat avec l'ANPE se terminait le 23 octobre 17, non reconductible. Certificat médical de reprise le 1<sup>er</sup> novembre. Autant de confusions possibles. A suivre.

## 5 – CDS-CDA

Plusieurs petits rappels :

- Un scan de la feuille de match à valider doit parvenir simultanément au plus tard le surlendemain 18h de la rencontre au siège du Comité, à la commission d'arbitrage et à la commission sportive. L'original doit être envoyé par courrier postal avant le jeudi qui suit la rencontre ou dans les quatre jours ouvrés qui suivent la rencontre.

- Les clubs qui ne respecteront pas cette procédure et surtout les délais seront sanctionnés comme prévu dans le règlement.



- Les joueuses M17 qui jouent dans le championnat senior départemental doivent posséder un certificat médical de simple sur-classement :

- soit **notifié sur la licence**,
- soit **présenté obligatoirement** à l'arbitre le jour de la rencontre.

**Sur la feuille de match, le numéro de licence ne peut être apposé qu'après réception de la licence de la saison en cours. Dans tous les autres cas, inscrire PI dans la colonne concernée.**

Coupe seniors : tirage lors de la prochaine réunion du 27/12/17.

Point sur les engagements et les parts licences : le président (passablement énervé) fait un état des sommes dues, dettes des clubs. Il rappelle que les engagements et affiliation sont à régler avec le document fourni. Il est anormal qu'en fin novembre nous sommes en quête de récupérer les sommes dues, sachant que nous avons signalé que nous pouvions attendre pour enregistrer les chèques si besoin est. Heureusement, que la majorité des clubs sont sérieux.

**Rappels** : -

- Demander à Caroline d'envoyer les PV du Nord à tous les clubs du 62 et aux élus.
- Envoyer à Jean-Paul le logo du Pas de Calais en gif, jpeg ou word afin de travailler un nouveau logo en tenant compte de celui de la FFVB.

La compétition Poussine décolle progressivement (voir la demande de Caudry).

**CDA**

Voir les remarques de la CDS sur les feuilles de match sur le contrôle des licences par les arbitres, notamment les certificats médicaux.

Prévenir les Présidents de club et les Arbitres 62 sur le simple sur-classement.

Actuellement, Noyelles-sous-Lens pourrait connaître des problèmes sur 2 filles de M17 si non présentation du CM sur la licence ou le CM lui-même.

**6 – CDT**

- Un mail a été envoyé aux parents des stagiaires afin de faire un premier sondage de participation.

- Le stage se déroule du 27 au 29 décembre, les convocations partiront en fin de semaine.

La demande a été faite auprès du collègue J Brel pour les stages 2018 en année civile.

- Le problème des politiques locales liées à la politique gouvernementale se répercute très fortement sur nos finances. La Communauté de communes nous impose une forte augmentation des frais d'occupation de salle de l'ordre de 300%. Nous passons de 400€ à 1200€.
- Nous devons d'ores et déjà rechercher un autre centre de formation afin de ne pas nous trouver coincés par la suite si problème de salles et d'hébergement (cuisine).

- Réunion de la commission technique le 18 décembre à Calais.

- Attention pour le stage de février 2018, compétition « benjamins » à EINSCHHEIM les 24 et 25 février 2018. Accord est donné pour certains d'arriver le lundi début d'après-midi.

- La CDT demande des ballons poussins. (10 ballons)

**7 – CDSR**

Concernant les sections loisirs, la FFVB a mis en place une licence « volley pour tous » à 15€.

**8 – CDJPD**

Présentation des nouveaux documents de certificat de capacités en volleyball, 1000 grands modèles (pour le suivi) et 2500 exemplaires (pour l'évènementiel). Le Comité souhaite être informé du nombre demandé, du nom, prénom et âge du candidat afin de les recenser.



S'adresser au Président pour les modalités d'obtention de ces fiches d'évaluation.

- Événementiel
- Suivi du joueur

## 9 – Manifestations

Un membre du bureau représentera le Comité lors de la soirée des talents organisée par le CDOS 62 à Arras le vendredi 15 décembre à 18h30.

Béa participera à une intervention « volley assis » le jeudi 14 décembre à Olhain.

Info : sur le site de la Ligue, un bénévole peut obtenir 6 jours de congés par an

## 10 – Mise en place d'ateliers de travail :

L'heure tardive ne permet pas le travail de réflexion en atelier. Les thèmes abordés seront envoyés à chaque élu qui y apportera ses idées par correspondance.

- Atelier volley vacances :
  - ⇒ composition de la commission
  - ⇒ fréquence de réunions
  - ⇒ masse salariale
  - ⇒ les grands évènements et leur financement...
  - ⇒ date d'exécution (nombre de semaines...)
  - ⇒ les centres ? et leur compte-rendu
  - ⇒ la location du « garage » à Cucq....
- Atelier Plan de développement quinquennal (2018-2022)
  - ⇒ les étapes de travail (combien de séquences, de réunions par téléphone, vidéo, plénière...) avec date finale de réalisation. Etape finale (sous presse) : AG 2018 ? ou présentation à nos clubs.
  - ⇒ les intervenants : le Président et le Comité de pilotage (CPD : Commission Plan Développement).
  - ⇒ Titres, 1<sup>ère</sup> et dernière page...
  - ⇒ Le Contenu :
    - . l'animation, le script, la mise en page...
    - . les priorités, les objectifs globaux...
    - . les intervenants (mots de présentation, un joueur équipe de France....)

Fin de séance à 22h30

Les présents sont invités à un rafraîchissement suivi d'une collation.

**BDI N° 4 envoyé par mail le Mardi 05 décembre 2017.**



**Le Président**

**Gérard JOUAULT**

**le secrétaire général**

**Jean-Louis ROOSEBEKE**

**le vice-Président**

**Michel DELOR**